

UNIVERSITE DU QUEBEC À MONTRÉAL
Département d'histoire - session hiver 2017
HIS 4110 – 10
EGYPTE PHARAONIQUE : HISTOIRE ET CIVILISATION
lundi de 14h à 17h, local DS-R340

Professeur: JEAN REVEZ
Courrier électronique : revez.jean@uqam.ca
Tel: 514-987-3000, poste 7826
Accueil des étudiants : local A-6330
mardi de 13h30 à 15h30, ou sur rendez-vous

SYLLABUS

CONTENU DU COURS :

Étude et analyse de l'histoire et de la civilisation pharaoniques, avec une attention particulière portée aux périodes comprises entre le début de l'Ancien Empire (2700 av. J.-C.) et la fin de la Basse Époque (330 av. J.-C.).

Les grandes étapes de l'histoire de l'Égypte ancienne seront abordées : la période prédynastique; l'Âge des pyramides; la crise politique de la Première Période Intermédiaire et la réunification au Moyen Empire; le Nouvel Empire et l'ouverture de l'Égypte aux influences proche-orientales, la Basse Époque. Sur le plan culturel, divers thèmes liés à la religion égyptienne seront examinés, telles la mythologie, l'architecture funéraire et la conception de la mort. L'organisation de la société en classes distinctes et l'importance accordée au roi feront également l'objet d'études particulières. Enfin, l'analyse de documents écrits d'époque et leur confrontation avec des données archéologiques permettront de porter un jugement critique sur la valeur historique des sources primaires égyptiennes.

PLACE DU COURS DANS LE PROGRAMME ET OBJECTIFS :

À l'instar du cours HIS4120 *Mésopotamie : Histoire et civilisation* et HIS4135 *Histoire du couloir syro-palestinien*, ce cours de deuxième niveau vise à approfondir les connaissances et les habiletés développées dans le cours HIS2100 *Introduction à l'histoire de l'Antiquité*. Combiné avec les cours SHM5031 *Initiation à l'égyptien hiéroglyphique I* et SHM5032 *Initiation à l'égyptien hiéroglyphique II*, il permet d'avoir une compréhension essentielle de la glorieuse civilisation de l'antique Égypte. Aucun cours préalable n'est requis pour suivre le cours HIS4110, de sorte qu'il est ouvert à ceux inscrits dans d'autres départements, ainsi qu'aux étudiants et auditeurs libres.

À la fin du cours, l'étudiant-e sera en mesure de comprendre les grandes étapes de l'histoire de l'Égypte pharaonique et de suivre l'évolution qui s'est opérée dans cette importante civilisation de l'Antiquité orientale. Enfin, l'examen des sources primaires, à l'aide d'études récentes portant sur la portée historique de ces documents, permettra à l'étudiant-e de développer des outils de réflexion propres à la démarche historique.

FORMULE PEDAGOGIQUE :

Cours magistral avec travail de session, examens en classe. Afin de mieux visualiser les divers concepts étudiés, les cours sont élaborés à l'aide de sources primaires écrites et iconographiques, de cartes, de courts documentaires audiovisuels et de conférences.

CALENDRIER

Cours Date Activités

Première partie : Histoire.

1	9 janvier	introduction (présentation du syllabus; cadre spatio-temporel; historiographie; sources)
2	16 janvier	la perception du passé; l'aube de la civilisation égyptienne; l'Ancien Empire
3	23 janvier	la Première Période Intermédiaire; le Moyen Empire; la Deuxième Période Intermédiaire;
4	30 janvier	le Nouvel Empire
5	6 février	la Troisième Période Intermédiaire; la Basse Époque
6	13 février	<i>examen de mi-session</i>

Seconde Partie : Civilisation.

7	20 février	le panthéon égyptien; la mythologie
8	27 février	<i>semaine de lecture</i>
9	6 mars	les nécropoles royales et la conception de la mort chez les pharaons
10	13 mars	les nécropoles privées et la conception de la mort chez les particuliers
11	20 mars	les temples et le culte divin <i>remise du travail de session: le bilan historiographique</i>
12	27 mars	le roi, l'exercice du pouvoir et la vie quotidienne en Égypte ancienne
13	3 avril	<i>évaluation des enseignements*</i> + conclusion du cours + <i>Conférence de Dimitri Laboury « L'art d'Akhénaton, de l'hallucination occidentalocentrique à la lecture historique »</i>
14	10 avril	<i>examen final</i>
15	17 avril	<i>congé pascal</i>

***Évaluation des enseignements:** Avec un objectif d'augmenter la participation étudiante au processus d'évaluation des enseignements, la politique no 23 d'évaluation des enseignements prévoit que l'évaluation se réalise en ligne, mais dans un moment de 20 à 30 minutes réservé à cette fin à l'intérieur d'une séance de cours qui, pour le cours HIS4110, sera à la 13^e semaine du trimestre (3 avril). Les étudiantes et étudiants pourront remplir le questionnaire d'évaluation en accédant au site d'évaluation des enseignements à l'aide d'un ordinateur portable ou d'une tablette (www.evaluation.uqam.ca) ou encore via le portail étudiant d'UQAM Mobile à l'aide d'un téléphone intelligent ou d'une tablette.

MODES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION :

<u>Nature de l'activité évaluée</u>	<u>Pondération</u>	<u>Date</u>	<u>Durée</u>
Examen de mi-session	30%	13 février	3 h.
Travail de session	35%	20 mars	-
Examen final	35%	10 avril	3 h.

1) Examen de mi-session.

a) objectifs: savoir situer l'histoire de l'Égypte pharaonique dans son cadre spatio-temporel et en saisir les grandes lignes; être conscient du caractère subjectif des sources en les replaçant dans leur contexte historique.

b) démarche: l'examen portera sur toute la matière traitée en classe dans la première partie du cours jusqu'au 6 février inclusivement, ainsi que sur les lectures obligatoires qui s'y rapportent.

L'examen d'une durée de 3 heures portera sur les thèmes et les habiletés suivants :

1) le cadre géographique (sites à identifier sur une carte muette);
2) le cadre chronologique (tableaux à remplir);
3) l'étude des sources (questions à réponses brèves - 1 à 5 lignes - sur des extraits de texte et des documents visuels);

4) la compréhension de concepts propres à l'Égypte ancienne (termes à définir; 1 à 5 lignes);

5) questions à réponses brèves (1 à 5 lignes) en rapport aux notes de cours et aux lectures obligatoires indiquées dans les plans de cours.

6) une question à développement (une ou deux pages à simple interligne) en rapport au contenu du cours et au livre de S. Desplancques, *L'Égypte ancienne*.

c) critères d'évaluation: degré d'assimilation des principaux faits historiques et des tendances socio-culturelles des périodes étudiées; précision des réponses; capacité de mémoire, d'analyse et de synthèse; clarté de la langue et aptitude à structurer la pensée.

2) Travail de session : bilan historiographique (l'image d'Akhénaton véhiculée par l'historiographie contemporaine: entre culture savante et culture populaire).

a) objectifs : être conscient du caractère subjectif du jugement que portent les historiens sur un personnage historique ou une époque; saisir que le regard que jettent les spécialistes sur une question historique peut évoluer au fil du temps; se rendre compte que l'appréciation critique que donnent les historiens d'un personnage controversé peut largement dépendre de leur cheminement personnel et professionnel; comprendre qu'un fossé peut exister entre historiographie savante et populaire.

b) démarche : à partir d'un recueil de textes qui lui est soumis, l'étudiant-e devra faire le point en une dizaine de pages des connaissances sur un sujet précis et présenter les interprétations qu'en ont données les historiens chevronnés, d'un côté, et les historiens « populaires », de l'autre.

c) critères d'évaluation : capacité de synthèse et d'analyse critique; rigueur et clarté dans l'expression écrite et le découpage du texte; respect du nombre de lignes allouées pour chacune des parties du travail; respect dans la présentation du travail et dans l'utilisation des notes infra-paginales.

3) Examen final.

a) objectifs: être en mesure de dégager les grandes tendances de la civilisation pharaonique; démontrer que la matière étudiée est maîtrisée; être capable de présenter une argumentation de manière structurée et cohérente.

b) démarche: l'examen portera sur le contenu de la seconde partie du cours (la civilisation égyptienne) et comprendra toute la matière traitée en classe du 20 février au 3 avril inclusivement (y compris les lectures obligatoires).

L'examen d'une durée de 3 heures portera sur les thèmes et les habiletés suivants :

1) l'étude des sources (questions à réponses brèves (1 à 5 lignes) sur des extraits de texte et des documents visuels);

2) l'étude de concepts propres à la civilisation égyptienne (termes à définir; 1 à 5 lignes);

3) questions à réponses brèves (1 à 5 lignes) en rapport aux notes de cours.

4) une question à développement (une ou deux pages à simple interligne) en rapport à l'ouvrage de E. Hornung, *L'esprit du temps des pharaons* ou G. Andreu, *Les Égyptiens au temps des pharaons*.

c) critères d'évaluation: degré d'assimilation des principaux faits historiques et des tendances socio-culturelles des périodes et civilisations étudiées; précision des réponses; capacité de mémoire, d'analyse et de synthèse; clarté de la langue et aptitude à structurer la pensée.

Remarque : *L'étude des documents présentés en classe fait partie intégrante du cours (il ne faut pas oublier que la reconstitution historique d'une civilisation se fonde sur l'analyse des sources qu'elle nous a léguées!) et fera donc l'objet de questions lors des examens. L'assiduité en classe est donc essentielle pour que l'étudiant-e puisse espérer obtenir une bonne note à la fin du cours.*

Modalités de consultation des travaux et des examens :

Durant la session, les travaux corrigés sont remis en classe. Les travaux de fin de session peuvent être transmis par la poste si l'étudiant ou l'étudiante joint une enveloppe pré-affranchie à son travail. Les examens ne sont pas remis, mais ils peuvent être consultés sur demande.

*La **correction du français** fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit. Dans le travail de session, les fautes d'orthographe correspondent à une pénalité de 0,5% par faute, jusqu'à un maximum de 10%.*

Enfin, dans le souci d'encourager la ponctualité, tout travail de session remis en retard sera pénalisé de deux points par jour ouvrable.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Le *plagiat* est une faute grave, sanctionnée par le règlement n° 18 sur les infractions de nature académique (<http://www.fsh.uqam.ca/etudes/infractions-de-nature-academiques.html>). *En cas de doute, consultez le professeur.*

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédit, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :

www.integrite.uqam.ca

BIBLIOGRAPHIE :

Lectures obligatoires (disponibles à la Coop de l'UQAM - librairie Jasmin, local J-M205):

DESPLANCQUES, S. *L'Égypte ancienne* (collection Que sais-je?). Paris: PUF, 2ed. 2010 [2005]. 125 p.
HORNUNG, E. *L'esprit du temps des pharaons*. Paris: Philippe Lebaud, 1996. 217 p.
ANDREU, G. *Les Égyptiens au temps des pharaons*. Paris: Hachette-Pluriel, 1997. 224 p.

Lectures complémentaires :

I- Proche-Orient ancien :

MARGUERON, J.-C. PFIRSCH, L. *Le Proche-Orient et l'Égypte antiques*. Paris, Hachette Supérieur - Collection Histoire Université, 1996, 416 p.
SASSON, J. (dir.), *Civilizations of the Ancient Near East*, New York, Charles Scribner's Sons - Macmillan Library Reference, 1995 (4 volumes).
GALERIES NATIONALES DU GRAND PALAIS (7 mai-9 août 1982), *Naissance de l'écriture. Cunéiformes et hiéroglyphes*. Paris : Ministère de la Culture – Éditions de la Réunion des musées nationaux, 1982. 383 p.

II- Égypte ancienne – ouvrages généraux :

GRIMAL, N. *Histoire de l'Égypte ancienne*. Paris : Fayard, 1988. 668 p.
BAINES, J. MALEK, J. *Atlas de l'Égypte ancienne*. Paris: Nathan, 1981. 240 p.
VERCOUTTER, J. *L'Égypte et la vallée du Nil. Tome I : des origines à la fin de l'Ancien Empire*. Paris : Nouvelle Clio, 1992. 382 p. VANDERSLEYEN, C. *L'Égypte et la vallée du Nil. Tome II : De la fin de l'Ancien Empire à la fin du Nouvel Empire*, 1995. 710 p.
KEMP, B. J. *Ancient Egypt. Anatomy of a civilization*. London & New York: Routledge, 2006 (2e ed.). 437 p.
ERMAN, A. RANKE, H. *La civilisation égyptienne*. Paris : Payot, 1986. 751 p.
LALOUETTE, C. *Textes sacrés et textes profanes de l'ancienne Égypte* (collection UNESCO d'oeuvres représentatives). Paris: Gallimard. T.1. *Des pharaons et des hommes*, 1984. 345 p. T.2. *Mythes, contes et poésies*, 1987. 311 p.
GROS DE BELER, A. *Les anciens Égyptiens. Scribes, pharaons et dieux*. Paris : Éditions Errance, 2003. 252 p.

III Égypte ancienne - études spécialisées :

BONHEME, M.-A. FORGEAU, A. *Pharaon. Les secrets du pouvoir*. Paris : Armand Colin, 1988. 349 p.
MIDANT-REYNES, B. *Aux origines de l'Égypte. Du Néolithique à l'émergence de l'État*. Paris : Fayard, 2003. 441 p.
LABOURY, D. *Akhénaton*. Paris : Pygmalion – Gérard Watelet, 2010. 478 p.
REVEZ, J. *Les pyramides d'Égypte en dix questions*. Québec : MNH/Anthropos, 2002 (2^e édition). 103 p.
ETIENNE, M. *Heka. Magie et envoûtement dans l'Égypte ancienne*. Paris : Réunion des musées nationaux, 2000. 128 p.
Les artistes de Pharaon. Deir el-Médineh et la Vallée des Rois. Paris : Réunion des Musées Nationaux/Turnhout : Brepols, 2002. 326 p.
BROEKMAN, G.P.F. DEMARÉE R.J. KAPER, O.E. (eds.), *The Libyan Period in Egypt. Historical and Cultural Studies into the 21st-24th Dynasties: Proceedings of a Conference at Leiden University, 25-27 October 2007*. Leiden: Nederlands Instituut voor nabije oosten/Leuven: Peeters, 2009. 457 p.

HIS4110 session hiver 2017 : Syllabus

GOYON, J.-C. GOLVIN, J.-C. SIMON-BOIDOT, C. MARTINET, G. *La construction pharaonique*. Paris : Éditions Picard, 2004. 455 p.

VERNUS, P. *Affaires et scandales sous les Ramsès*. Paris: Pygmalion - Gérard Watelet, 1993. 273 p.

IV Égypte ancienne - sites web :

<http://www.aepoa.uqam.ca/> (Association des études du Proche-Orient ancien, Montréal)

<http://sseamontrealvip.homestead.com/> (Société pour l'étude de l'Égypte ancienne, Montréal)

<http://www.fitzmuseum.cam.ac.uk/er/> (Egyptology resources, Cambridge)

<http://oi.uchicago.edu/> (Oriental Institute, Chicago).

<http://oeb.griffith.ox.ac.uk/> (Online Egyptological Bibliography, Oxford)